## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## SYNDICAT DE LA LIBRAIRIE FRANÇAISE

## PRIX UNIQUE DU LIVRE : RESTONS VIGILANTS!

Le Syndicat de la librairie française (SLF) se réjouit du retrait de l'amendement déposé par le Député Jean Dionis du Séjour dans le cadre de la discussion du projet de loi de modernisation de l'économie. En proposant de raccourcir le délai d'interdiction des soldes de livres, cet amendement déstabilisait l'ensemble des équilibres culturels et économiques établis grâce à la loi du 10 août 1981 relative au prix du livre. Dans le secteur de la librairie, cet amendement aurait entraîné la fermeture de nombreux points de vente.

Ce retrait a été rendu possible par l'ampleur de la mobilisation des professionnels du livre (auteurs, traducteurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires), relayée, au niveau national et local, par de nombreux élus. Le SLF salue l'intervention de la Ministre de la culture et de la communication, Christine Albanel, qui a été décisive dans ce débat. A cette occasion, l'importance d'une régulation du marché du livre afin de préserver la richesse et la vitalité de la création et de permettre au plus large public d'y avoir accès a été largement et fortement réaffirmée.

Cette offensive contre la loi du 10 août 1981 a néanmoins mis en lumière le lobbying effréné de quelques grands acteurs internationaux de la distribution de produits culturels contre le modèle culturel français. Elle a révélé au grand jour leur volonté de déstabiliser le marché du livre afin d'asseoir leur domination.

Face à cette offensive de longue haleine contre la culture, il est impératif que la mobilisation et la vigilance de tous ceux qui se refusent à réduire le livre à une banale marchandise s'exercent sans relâche.

## Contact

Syndicat de la Librairie Française : 01 53 62 23 10 / 14 - g.husson@syndicat-librairie.fr